

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE	Avenant N°1 Du
	Service Public d'Assainissement Non Collectif, 139 rue d'Hippocrate, ZAE Pierre LEVÉE 24310 BRANTÔME EN PERIGORD 05 53 35 66 29 spanc@dronneetbelle.fr	Page : 1 sur 1

AVENANT AU CONTROLE DE CONCEPTION

N° DOSSIER

OBJET :

Suite au changement de filière précédemment déclarée lors de l'examen préalable de la conception, il est nécessaire de procéder à un avenant afin de mettre à jour votre dossier. La vérification de l'exécution des travaux débouchant sur la conformité de l'installation, doit être réalisée sur la base du dossier de conception validé par le SPANC.

➤ Coordonnées du propriétaire

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél :

Courriel :

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :

Code postal :

Commune :

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :

➤ Caractéristiques de la nouvelle l'installation

- Lit filtrant vertical non drainé
 Filtre à sable vertical drainé

Longueur = m
 Largeur = m
 Surface = m²
 Profondeur = m

- Filière agréée

Titulaire de l'agrément :
 Modèle :
 Numéro d'agrément :
 Capacité de traitement : EH

L'avenant fait suite à une modification du type de filière sur demande du propriétaire, avec changement de filière : passage d'une filière à une filière avec aire de dispersion x m soit ml en aval.

Le propriétaire atteste déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des modifications inscrites ci-dessus,

Fait à :

Le :

Signature du propriétaire

Précédée de la mention

« Lu et approuvé, bon pour acceptation »